

N° 39 - Décembre 2024

Le Conseil Municipal des Jeunes à l'Assemblée Nationale

Alessia, Emma, Ophélie, Tessa, Anatole, Ashot, Jules et Maël, élus au Conseil Municipal des Jeunes de Langogne ont récemment eu l'opportunité de vivre une expérience inoubliable à Paris, grâce à l'invitation de Sophie Pantel, Députée de La Lozère. Pendant leur séjour, ces jeunes ont plongé au cœur des institutions françaises, découvrant le fonctionnement de notre démocratie et l'importance de l'engagement civique. Leur première étape a été la visite de l'Assemblée Nationale, où ils ont eu la chance d'assister à une séance des questions au gouvernement. Ce moment fort, leur a permis de voir en direct les échanges entre les députés et les membres du gouvernement, illustrant ainsi le rôle crucial du débat parlementaire dans la prise de décision politique.

Accompagnés par Johanne Trioulier, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires, et Fabienne Verjat, responsable du périscolaire de la commune, les jeunes ont intensifié leur journée avec un bref historique du bâtiment des Invalides. Puis une visite décontractée du Musée du quai Branly leur a permis une immersion dans la richesse de l'art des civilisations et des cultures du monde, stimulant leur créativité, leur sensibilité artistique et renforçant ainsi leur appréciation pour l'Art et la Culture. S'en est suivi un petit passage obligé par l'incontournable Tour Eiffel avant un retour à l'hôtel avec des images plein la tête. Ces trois jours ont non seulement



permis aux jeunes de renforcer leur esprit d'équipe, éveillé leur curiosité et leur sens des responsabilités mais ont également stimulé leur sensibilité artistiques et questionné sur une partie de l'histoire du monde. Ils ont échangé des idées, partagé leurs expériences, ont été encouragés à réfléchir sur leur rôle en tant que citoyens engagés. De retour à Langogne, ils sont rentrés avec des souvenirs inoubliables et une motivation renouvelée pour s'impliquer dans leur commune. Ce voyage a été une belle illustration de l'engagement de Sophie Pantel envers la jeunesse, soulignant l'importance de l'éducation civique et de l'ouverture sur le monde.

Filature des Calquières, une grande fille

Issue de la famille langonnaise "Boyer-Engles", notre demoiselle est née en 1994 en qualité de musée, sous le regard ému de ses parents. Entourée par une famille associative passionnée, elle a grandi et s'est transformée en une personnalité respectée dans toute la région. Pendant 30 ans, elle a suscité la fierté du pays, captivant de nombreux admirateurs par son récit de l'histoire locale, comme une broche sans fin. Pour célébrer cet anniversaire, la Filature des Calquières avait réuni ses géniteurs, dont Daniel, Christine, Guy, Jeannot, Corinne et Michel. Ce moment empreint d'émotion a été conduit par une vidéo de Jeannot Chaize et Jeannette Duny, permettant à l'assistance de voyager à travers les 30 ans de vie de la filature. Les discussions se sont poursuivies autour d'un apéritif dinatoire offert par la mairie, symbole d'une belle union entre la filature et la communauté. La veille, le spectacle "Tant qu'il y aura des brebis" a lancé les festivités, en lien avec le thème de la laine. Souhaitons que ces rencontres perdurent dans les années à venir en l'honneur de notre grande Dame, tout en ayant une pensée pour les absents qui ont marqué cette belle aventure.



spectacle "Tant qu'il y aura des brebis"

LANGOGNE

Langogne touché par un épisode Cévenol les 16 et 17 octobre

Les 16 et 17 octobre, la commune de Langogne a été durement touchée par un épisode cévenol d'une intensité remarquable. Le mercredi 16, dès le matin, le Langouyrou a connu une montée spectaculaire de son niveau d'eau. En moins de trois heures, le débit a grimpé de plus de 2 mètres, atteignant un niveau critique de 2,40 mètres en milieu de matinée. Face à cette situation, le maire de Langogne, Marc Oziol, a pris la décision de déclencher le Plan Communal de Sauvegarde. Cette mesure permet de mettre en place une cellule de crise, rassemblant les pompiers, la gendarmerie, la police municipale, ainsi que les services de la commune et les élus locaux, en relation avec la Préfecture.



Rapidement, une vingtaine de sapeurs-pompiers, venus de différentes casernes de Lozère, a été mobilisée pour effectuer des reconnaissances et apporter une aide d'urgence. Leur présence sur le terrain a été cruciale pour évaluer les dégâts et assurer la sécurité des habitants. Bien que les dégâts aient été relativement légers dans l'ensemble, la filature des Calquières a subi des dommages notables, nécessitant une attention particulière. Après une nuit plutôt calme, les prévisions météorologiques pour le jeudi étaient préoccupantes.



Les alertes annonçaient de fortes pluies, et celles-ci se sont effectivement abattues sur l'Ardèche, entraînant une montée rapide du niveau de l'Allier. En l'espace de deux heures, le niveau de la rivière est passé de 4,30 mètres à plus de 6 mètres, provoquant une crue soudaine et dévastatrice. Cette montée des eaux a engendré une vague qui a envahi le quartier de l'abattoir, causant des dégâts importants tant à l'abattoir qu'aux artisans du secteur. Le Préfet de Lozère, Philippe Castanet, ainsi que le Colonel Bruno Doury, directeur adjoint du SDIS Lozère, se sont rendus sur place pour superviser les opérations. Le vendredi matin, le président du Conseil Départemental, Laurent Suau, accompagné du Colonel Frédéric Lhomme, directeur du SDIS de Lozère, s'est rendu sur les lieux pour évaluer la situation et apporter son soutien aux équipes sur le terrain. Ils ont accueilli une colonne de renfort venue du SDIS du Tarn-et-Garonne, prête à aider au nettoyage et à la remise en état des infrastructures touchées. Cette solidarité inter-départementale a été un véritable atout pour la commune, permettant de mobiliser des moyens supplémentaires face à l'ampleur des dégâts. Cet épisode cévenol a mis en lumière la solidarité et l'engagement des services de secours et des élus locaux. Un grand merci à la Croix Rouge, aux pompiers, aux gendarmes, aux agents départementaux et municipaux qui se sont mobilisés pour protéger les biens et les personnes durant cette période difficile. Leur dévouement et leur rapidité d'action ont été essentiels pour faire face à cette crise.



Grâce à leurs interventions, la commune de Langogne peut espérer se relever rapidement de cette épreuve. Cet événement rappelle l'importance de la préparation face aux aléas climatiques et souligne la nécessité d'une vigilance constante.

Le 26 octobre la commune de Langogne a reçu la visite de Nathalie Delattre, Ministre déléguée chargée des relations avec le Parlement. Après un premier point à Mende, avec les maires de communes touchées par les inondations, Madame La Ministre accompagnée de Monsieur le Préfet, des parlementaires, d'élus locaux, des représentants des Chambres consulaires s'est déplacée sur la zone industrielle pour rencontrer les entreprises impactées par les crues. A la suite de cette entrevue, elle s'est rendue au Centre de Secours de Langogne où elle a tenu à remercier l'ensemble des personnels qui se sont mobilisés durant cet épisode.



l'association "Sur le chemin de R.L. Stevenson" fête ses 30 ans



Du 6 au 10 novembre, Langogne a eu le plaisir d'accueillir l'association "Sur le chemin de Robert Louis Stevenson" qui fêtait ses 30 ans. Cet anniversaire a été également l'occasion de réunir le Réseau Européen Robert Louis Stevenson. Durant quatre jours, Anglais, Allemands, Écossais, Suisses et Français ont pu échanger sur ce qui les unit à l'écrivain écossais. Ils ont pu découvrir le territoire du Haut Allier Margeride grâce aux balades proposées par les Randonneurs Gévaudanais, aux visites de la ville et de la filature des Calquières. Les échanges avec la population ont été très enrichissants avec des conférences, des expositions et des animations proposées par des associations locales et les écoles. Un dîner et un bal trad ont clôturé ces quatre journées.



IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) | Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Google Play | App Store

Retrouvez toutes les infos et l'actualité de Langogne et de la communauté de communes en téléchargeant l'application gratuite.

Inauguration du square Georges Brunel et de la promenade Gérard Souchon

Le samedi 12 octobre, la Commune de Langogne et la Communauté de Communes du Haut Allier Margeride ont rendu hommage à deux figures emblématiques de Langogne, Georges Brunel et Gérard Souchon. Le jardin public est désormais nommé Square Georges Brunel, en reconnaissance de son engagement en tant qu'ancien maire, où il a œuvré pour le bien-être de la commune, la culture et le lien social. Son franc-parler et son attention aux autres ont marqué les esprits, laissant un héritage précieux. De nombreux projets ont vu le jour grâce à sa détermination, transformant Langogne en un lieu agréable à vivre.



Après le Square Georges Brunel, les élus, les familles et les amis se sont retrouvés au bord du lac de Naussac pour l'inauguration de la Promenade Gérard Souchon, en mémoire de son dévouement à la nature et à la communauté. Gérard Souchon, ancien président de la Communauté de Communes, impliqué dans de nombreuses activités associatives et politiques, a toujours œuvré pour l'éducation et le développement local. Son parcours exemplaire, marqué par une grande générosité et un sens aigu de l'intérêt général, a laissé une empreinte durable. Ces deux inaugurations symbolisent l'héritage de ces hommes qui ont façonné notre commune. Que leur mémoire continue d'inspirer notre engagement pour un avenir dynamique et solidaire.

Du côté du Centre Communal d'Action Sociale.

Le repas du Centre Communal d'Action Sociale se déroulera le **dimanche 19 janvier 2025**, à la salle polyvalente.

Bénéficiaires : personnes de plus de 70 ans, inscrites sur la liste électorale de Langogne.

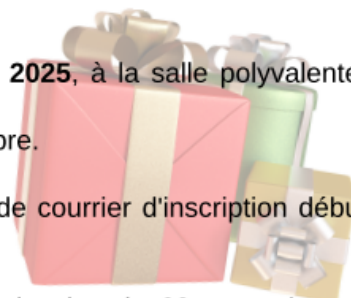
Les colis de Noël pour la ville seront distribués par les membres du CCAS à la mi-décembre.

Bénéficiaires : personnes de plus de 80 ans, inscrites sur la liste électorale.

Les personnes répondant à ces critères pour le repas ou le colis, et n'ayant pas reçu de courrier d'inscription début décembre, sont invitées à se faire connaître en mairie avant le 20 décembre.

Les colis de Noël destinés aux résidents de l'hôpital seront remis à la mi-janvier.

Un registre pour les personnes vulnérables est ouvert en mairie pour les personnes de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap. En cas d'hiver rigoureux ou de canicule, les personnes inscrites pourront bénéficier d'échanges téléphoniques pour veiller à leurs besoins et à leur bien-être.



Pour toute information auprès du CCAS : 04.66.69.10.33.

Dossier demande de subventions 2025

Les dossiers de demande de subventions pour les associations sont disponibles en mairie et sur le site de la commune. Ils doivent être retournés en mairie, au plus tard le **31 janvier 2025**.

En bref : beau succès de la navette "marchés"

Un beau succès pour la navette les mardis et samedi, jours de marchés estivaux. Pour cette troisième année d'exploitation la navette a transporté plus de 1200 personnes. Une réussite qui ne va qu'en grandissant après les 680 passagers de 2022 et les 1000 de 2023. Marc Oziol a d'ores et déjà annoncé que la navette serait maintenue pour l'été 2025 pour désengorger les parkings du centre ville.

Liste Agir pour Langogne

Liste d'Alternance Langogne Dynamique

Sécurisation RN88 traversée de Langogne

La Direction Interdépartementale des Routes (DIR) doit mettre en place des mesures pour sécuriser la RN88 dans la traversée de Langogne après la réfection de la chaussée. Cela inclura le marquage des places de parking pour optimiser l'espace et faciliter le stationnement. Les passages piétons seront refaits en résine, moins glissante que la peinture, et

avec un marquage plus visuel en centre ville. L'installation de deux feux rouges de récompense (ils sont au rouge et passent au vert si le véhicule respecte la vitesse autorisée) aidera à réguler le trafic et à réduire la vitesse. De plus, la commune va investir dans un radar pédagogique mobile pour sensibiliser les conducteurs à la vitesse. Ces actions visent à créer



un environnement plus sûr pour les habitants et visiteurs de Langogne.



Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, la mairie de Langogne a proposé d'explorer la renaturation du quartier Belvezet. Cette initiative implique une sensibilisation sur les espaces communs et une collaboration avec les habitants et les

Réflexion citoyenne : Renaturation du quartier de Belvezet

acteurs locaux (élus, services techniques, associations). L'objectif est d'élargir la réflexion sur les enjeux de paysage et le réchauffement climatique, tout en abordant la mobilité, la préservation de la biodiversité et le bien-être dans les lieux de vie. Pour ce faire, la commune a contacté le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lozère pour mandater un stagiaire, Stanislas Poussin-Pilot, étudiant en cinquième année à l'École de la Nature et du Paysage de Blois. Trois ateliers ont été organisés avec les

habitants, élus et services techniques suscitant un fort engouement pour le projet. Le premier atelier, une "Balade Commentée", a recueilli des avis et favorisé la collaboration pour des solutions concrètes. Ensuite, un atelier de "Conception partagée" a permis aux participants de contribuer activement à l'élaboration du projet à l'aide d'outils variés : plans, cartes d'ambiances et maquettes. Enfin, le dernier atelier de restitution a présenté des possibilités d'aménagement des espaces du quartier de Belvezet, en concevant des solutions communes avec les résidents.

Visites de quartiers

Au cours des douze visites de quartiers, les élus ont eu le plaisir de rencontrer plus de 300 participants, témoignant d'un véritable moment de partage avec la population. Les échanges ont principalement porté sur la sécurisation de la RN88 dans la traversée de la ville, où des propositions telles que l'installation de passages piétons en résine et un feu rouge de récompense ont été évoqués. Marc Oziol a indiqué



qu'un schéma des mobilités sera réalisé prochainement. L'extinction de l'éclairage public, la nuit, a également

suscité un vif intérêt. Les riverains ont exprimé des préoccupations concernant des problèmes d'incivilité, notamment la vitesse excessive des véhicules, les déjections canines et la gestion des containers. Ces rencontres ont permis aux habitants de s'exprimer librement, renforçant ainsi le lien entre la commune et ses citoyens. Langogne se positionne ainsi comme une commune en mouvement, à l'écoute de ses habitants et soucieuse de leur bien-être.

J'investis à Langogne

A l'initiative du Comité Local d'Accueil de Population de Langogne, de la Communauté de Commune du Haut Allier Margeride, de la Commune de Langogne, du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) et de l'Association Terre de Vie en Lozère une réunion sur l'investissement immobilier à Langogne a été organisée le 25 octobre. Cet événement, fait suite aux diverses actions menées par le C.L.A.P. pour lutter contre la vacance des logements et locaux commerciaux du centre-ville. La réunion ouverte à tous avait pour

objectif d'informer les propriétaires de biens immobiliers, de futurs acquéreurs ou encore des professionnels du secteur immobilier, sur les différentes aides de l'État accordées pour la rénovation de logements et de locaux commerciaux. Une quarantaine de personnes sont venues écouter les précieux conseils des directrices du CAUE et de l'ADIL. La première partie de cette réunion a été consacrée à une étude de cas qui a permis d'expliquer tous les dispositifs d'aide de l'État. Cette étude, très pragmatique, faite à partir d'une simulation de réhabilitation d'un immeuble situé à Langogne a démontré que grâce aux aides accordées, les propriétaires bailleurs pouvaient rénover



et rentabiliser leurs biens à moindre frais. La seconde partie de la réunion a été consacrée aux échanges entre les participants et les responsables du CAUE et de l'ADIL. Ces dernières ont pu écouter les remarques et répondre aux diverses questions posées. Espérons que cet événement fera émerger de nombreux projets de rénovation afin de rendre notre cité toujours plus attractive.

En attendant le Père Noël

Du 2 au 16 décembre

Ma Lettre au Père Noël (Office de Tourisme)

Les enfants sont invités à venir déposer leur lettre au Père Noël dans la boîte à l'Office de Tourisme

Du 6 au 31 décembre

La Vitrine de Noël (Association Commerçants et Artisans)

Vitrine d'automates (Espace Gargantua - 11 Boulevard De Gaulle)

Samedis 7/14/21 décembre

Les Mascottes en balade (Association Commerçants et Artisans)

Distribution de friandises et Vente de tickets tombola de Noël en partenariat avec la classe 2027

Dimanche 1 décembre

Gargan'jeun's & vétérans (Badminton Club Langonnais)

Gymnase de Langogne - Plus d'infos : 07 77 93 80 01

Bourse aux Jouets (Boulodrome - Lango'folies)

Mardi 3 décembre

Place aux Jeux (14h00 - Médiathèque - informations 04 66 69 27 65)

Vendredi 6 décembre

Lancement Vitrine de Noël (19h00 - Espace Gargantua)

A à partir de 18h00 animations pour les enfants

Samedi 7 décembre

Atelier Déco de Noël (Médiathèque - informations 04 66 69 27 65)

Dimanche 15 décembre

Marché de Noël (Association Commerçants et Artisans)

10h00 à 17h00 - Salle polyvalente - en présence du Père Noël

Venez découvrir les produits du terroir et des idées de cadeaux

10h30 et 15h00 Lecture pour les enfants en partenariat avec la Médiathèque

Concert Chorale « Chant'aux Vents »

Chants du Monde - Eglise de Langogne - 18h00 (Entrée libre avec participation)

Mercredi 18 décembre

Spectacle de Magie

16h00 - Salle polyvalente (spectacle et goûter offert par l'Association Commerçants et Artisans)

Samedi 21 décembre

Spectacle Musical « L'Histoire de Linna Morata »

DE « LA PETITE PIETA » - Les Fadareilles - 17h - Salle polyvalente

Spectacle offert par la Mairie de Langogne et le CCAS - tout public dès 5 ans.

La Nuit des Fadareilles (Langogne Triathlon - 18h30 - Fontanes)

Trail nocturne et Marche nordique - Renseignements : 06 71 34 77 67

Marc OZIOL, Maire de Langogne,

et le Conseil Municipal sont heureux de vous convier

samedi 18 janvier 2025 à 18h00 à la salle polyvalente

à la **cérémonie des vœux à la population**